



Service d'Incendie et de Secours du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)

Monsieur le directeur
du SDMIS du Rhône
17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03

N/ Réf. : 2021040

Lyon, le 12 juillet 2021

Objet : Engagement suite à l'entrevue du 9 juin 2021 et respect du R.O.

Monsieur le Directeur,

Voici une 2eme alerte à propos du respect de la parole donnée.

Nous vous rappelons que nous avons évoqué très récemment le 9 juin 2021 avec Madame la PCASDMIS, la situation des effectifs et du respect du RO.

Nous vous rappelons encore une fois qu'il a été clairement acté, que seuls des **SP toutes qualifications complèteront le niveau de base du RO.**

Voilà 2 semaines que nous dénonçons cette situation qui perdure encore dans certains centres.

Nous pouvons "éventuellement" concevoir des absences de toutes dernières minutes qui dégradent le RO avec comme solution un renfort de personnel EDR, mais dans la plupart des cas que nous pointons du doigt et listés ci-dessous, il s'agit d'absences de SP toutes qualifications qui sont connues depuis plusieurs jours/semaines/mois.

Centre	Dates	Nombre total de SP de Garde	Nombre de SUAP	Renfort d'EDR
Duchère	26 juin de Nuit	9 SP	1 SUAP	NON
Duchère	26 juin de Jour	8 SP au lieu de 9 minimum	1 SUAP	NON
Villefranche	4 juillet de Nuit	9 SP	2 SUAP	NON
Villefranche	4 juillet de Jour	9 SP	1 SUAP	NON
Villefranche	5 juillet de Jour	9 SP	2 SUAP	NON
Villefranche	6 juillet de Nuit	9 SP	1 SUAP	NON
Villefranche	7 juillet de Jour	9 SP	1 SUAP	NON
Villefranche	8 juillet de Jour	11 SP	2 SUAP	Oui 2 EDR
Rochat	9 juillet de Nuit	12 SP	2 SUAP	EDR en 24h présent envoyé à St Priest
Duchère	10 juillet de Nuit	9 SP	1 SUAP	NON
Villefranche	10 juillet de Jour	8 SP au lieu de 9 minimum	1 SUAP	NON / 1 IHTS arrivée à 18h
Villefranche	10 juillet de Nuit	9 SP	2 SUAP	NON
Duchère	11 juillet de Nuit	8 SP au lieu de 9 minimum		NON
Villefranche	11 juillet de Jour	9 SP	2 SUAP	NON
Saint Priest	12 juillet de Nuit	10 SP au lieu de 12 minimum		NON

Nous sommes extrêmement attachés au **respect de la parole donnée** et nous vous demandons d'intervenir ENCORE UNE FOIS au plus vite pour faire cesser ces agissements, car, comme indiqué précédemment et situation aggravante, ces gardes défaillantes sont connues de longues dates.

Bien évidemment, nous tenons à votre disposition l'ensemble des feuilles de gardes envoyées par nos collègues.

Sûr de l'intérêt que vous portez au respect de la parole donnée, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le délégué départemental

Didier DUPIR

Le délégué départemental

Franck CHENAL

SYNDICAT SUD SOLIDAIRES du SDMIS

70 route de Peroux 01290 Biziat (06-81-04-55-57 ou 06-60-68-38-19) Site Internet <http://sudsd9.fr>